RANDO PLAISIR

Compte rendu du Conseil d'Administration du 19 août 2022

Présents : Serge BARDET, Guy BERNARD, René BILLON, Alain CHAPUS, Jacqueline DOUZET-BOUCHET, André EVIEUX, Maurice GUILLON, Pierre MASI, Jacques MERMILLON, Jeanine PALMIGIANI, Patrick RIPOTEAU.

Excusés : Françoise BLANC-BUFFIER, Martine DESSAGNE, Patrick GARCIA, Marc GRANGER, Maurice GUERIN, Marie-Thérèse PROYART.

Ouverture de la séance par le président René Billon pour traiter les sujets prévus à l'ordre du jour.

Préparation de l'Assemblée Générale 2022

L' AGO se tiendra à la salle du foyer Rural de Poncin le mardi 13 Septembre 2022 à 20h00.

Rendez-vous à 16h00 ce jour là pour préparer la salle et installer le vidéo projecteur.

Prévoir également des tables (avec stylos et gel hydro alcoolique) à l'entrée de la salle pour compléter les fiches de présence et les renouvellements de licence en fin de séance.

Liste du 1/3 sortant à renouveler lors de cette AGO : Serge BARDET, Alain CHAPUS, Martine DESSAGNE, André EVIEUX, Jacqueline DOUZET-BOUCHET et Maurice GUERIN.

Présentation du budget : Les comptes de l'exercice seront clos le 31 août.

Envoyer le plus rapidement possible :

- La convocation par mail à tous les membres de l'association (copie faite par Jacques à ceux qui n'ont pas d'adresse mail valide)

- Les invitations aux maires des communes de PONCIN, ST JEAN LE VIEUX, NEUVILLE SUR AIN et CERDON ainsi qu'aux présidents du CDRP de l'AIN, de la COM COM et au correspondant du PROGRES.

Joindre à cette convocation tous les documents utiles pour la bonne fin de cette AG et également obtenir des adhérents un dossier complet lors du renouvellement de leurs licences : pouvoirs, fiches d'inscription, certificat et questionnaire médical. A cette fin, Jacques dressera la liste des membres sujet à contrôle médical ... que nous transmettrons à qui de droit pour information.

Rappel : Tous ces documents comme toute information relative à notre club sont disponibles en permanence sur notre site : **rando-plaisir.e-monsite.com**

Ayez le bon réflexe !

Renouvellement de licence : Nous vous rappelons que les licences sont maintenant dématérialisées. **Pour faciliter cette tâche administrative importante, nous demandons à tous (et**

notamment aux couples) de bien vouloir nous transmettre au plus tôt une adresse mail individuelle valide !

Rappel du montant de la cotisation annuelle pour la saison 2021/2022 : 28 € (Fédé) + 7 € (club) soit **35 €** et **10 €** pour ceux déjà licenciés dans un autre club (sur justificatif).

Proposition de maintenir le même tarif pour la saison 2022/2023 : à valider en AG.

Comme chaque année, le diaporama sera réalisé par Patrick GARCIA : montage d'une durée de 20 minutes maximum.

Dans la mesure du possible, de mini vidéos seront intégrées dans le compte rendu d'activités (week-end, sortie annuelle ...) pour agrémenter cette information.

Mise à jour des randonnées : un point sera fait entre les responsables (Jacques et Patrick R).

Projets pour la saison à venir : Dates à déterminer et réflexion sur de nouveaux formats de sorties.

Confirmer la réservation du chalet "L'eau vive" à 42920 CHALMAZEL pour la fin juin 2023.

Pot de fin de soirée :

- Janine --> commander 14 (7+7) galettes + assiettes en carton

- René --> commander 12 CERDON + jus de fruits

- Philippe --> réserver 120 verres.

Points sur les commissions Randos, Sentiers et voyages:

1) Commission randos :

Point et moyennes par Jacques MERMILLON sur la saison 2021 à août 2022 :

Les lundis :

- 36 randos effectuées (7 annulées) avec 30 participants en moyenne (contre 35 participants l'année précédente)

- 6 randos effectuées le matin (départ à 8h00 - horaires d'été) avec 18 participants en moyenne (contre 21 participants l'année précédente)

soit au total une moyenne de 32 participants les lundis (sans compter les départs de 8h00) avec un dénivelé moyen de 318 mètres !

Les jeudis :

- 37 randos effectuées (6 annulées) avec 30 participants en moyenne (contre 32 participants l'année précédente) pour un dénivelé moyen de 208 mètres.

- 32 randos douces effectuées (8 annulées) avec 22 participants en moyenne (belle progression par rapport à l'année précédente).

Les samedis :

- 13 randos effectuées avec 17 participants en moyenne (contre 18 participants l'année précédente) pour un dénivelé moyen de 418 mètres.

- 4 randos raquettes effectuées avec 13 participants en moyenne pour un dénivelé moyen de 295 mètres.

2) Commission sentiers : Patrick RIPOTEAU

Un gros chantier à finir à MALPASSET ... à prévoir sur septembre.

Point important concernant l'annulation des randonnées : En cas d'annulation, les responsables de la rando peuvent-ils prévenir Jacques le plus tôt possible (entre 7h15 et 7h30), afin qu'il puisse diffuser l'information avant que certains prennent la route !

3) Commission voyages :

Pour la sortie annuelle à ST ETIENNE, est-il possible d'avancer d'un 1/4 d'heure, l,heure de départ du bus afin d'éviter le plus possible les bouchons à l'entrée de LYON ? Proposition validée. Départ fixé à 6h45.

COVOITURAGE

Des questions ont été posées concernant le barème proposé par le club pour le covoiturage, notamment lors de la sortie dans le VERCORS. Les tarifs sont-ils justes ou prohibitifs ?

A cette question complexe et délicate, il a été décidé de créer dans l'urgence une commission spécifique composée par les membres du bureau suivants : René BILLON, Martine DESSAGNE, Pierre MASI et Jacques MERMILLON. **Cette commission aura pouvoir de décision**.

Une date de réunion est à fixer au plus tôt. Chaque membre viendra avec ses arguments, ses propositions et bien entendu, ce qu'il se fait autour de nous dans d'autres structures équivalentes enfin d'en débattre.

Vos secrétaires,

Guy BERNARD

Jacqueline DOUZET-BOUCHET & Alain CHAPUS